

En fait, la croissance économique que provoquera cet Accord de libre-échange nous permettra de mettre en place une assise financière solide pour les besoins futurs en matière de programmes sociaux.

[Traduction]

Une grande partie de cette croissance provient des emplois nouvellement créés, preuve tangible des progrès que le gouvernement a réalisés et qui continueront avec le libre-échange. Depuis septembre 1984, 1,2 million de nouveaux emplois ont été créés au Canada, et le taux de chômage national est tombé à 7,8 p. 100. Il ne s'agit pas là d'emplois artificiels inventés par le gouvernement, mais bien d'emplois dynamiques créés par le secteur privé. Une autre différence fondamentale, c'est que notre travail en tant que gouvernement consiste à créer le climat qui permettra au secteur privé de prospérer. C'est ce que nous avons fait, et nous en sommes très fiers. Nos programmes de relance et de reprise économiques fonctionnent bien, et les Canadiens travaillent.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, la performance du Canada sur le plan de la création d'emplois est la meilleure parmi tous les pays membres de l'OCDE. Par ailleurs, notre taux de croissance moyen au cours des quatre dernières années et demie a été le plus rapide parmi les principaux pays membres de l'OCDE.

M. Cassidy: Tout cela sans le libre-échange, alors pourquoi conclure un tel accord?

Mme McDougall: Mais nous ne pourrions pas maintenir ce rythme de croissance, comme le député le sait, si nous n'avons pas un accès garanti aux marchés et si nous n'élargissons pas nos échanges commerciaux...

M. Cassidy: Vous n'avez pas réussi à nous garantir l'accès au marché.

Mme McDougall: ... parce que c'est là que seront les emplois de demain.

Dans le monde où nous vivons aujourd'hui, rester sur place signifie perdre du terrain. C'est pourquoi l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est si important.

[Français]

L'analyse des répercussions économiques du libre-échange effectuée par le ministère des Finances nous révèle qu'en 1993, l'Accord aura permis la création de 120 000 emplois supplémentaires. En outre, le nombre de nouveaux emplois continuera d'augmenter lorsque l'Accord sera appliqué intégralement.

A n'en pas douter, ces nouveaux emplois s'appuieront davantage sur les compétences, ce qui est conforme à l'orientation des programmes de développement du marché du travail du ministère dont je suis responsable.

En tant que gouvernement, nous avons admis qu'il fallait prendre des mesures concluantes et novatrices pour adapter la population active du Canada à l'évolution rapide de la technologie et des marchés.

[Traduction]

Au cours des trois dernières années, contrairement aux gouvernements précédents, notre gouvernement a travaillé en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux et le secteur privé pour développer la main-d'oeuvre qualifiée et flexible dont le Canada a besoin. Une certaine adaptation sera

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

nécessaire, mais cela est vrai aujourd'hui, sans le libre-échange. La capacité de s'adapter est le signe d'une économie saine. Certaines industries devront faire des changements, comme c'est le cas aujourd'hui. Certains travailleurs devront acquérir des compétences nouvelles, comme c'est le cas aujourd'hui.

M. Cassidy: Ils devront aller faire des hamburgers chez McDonald.

Mme McDougall: Mais cette adaptation sera minime comparativement aux nombreux emplois que le libre-échange créera.

Nous avons déjà en oeuvre des programmes qui ont fait leurs preuves et qui aideront les travailleurs comme les employeurs à s'adapter aux nouvelles possibilités. Le Service d'aide à l'adaptation de l'industrie, programme qui existe depuis longtemps déjà, permet aux employeurs et aux employés de déterminer ensemble leurs besoins en matière d'adaptation, ainsi que les solutions qui leur conviennent; il connaît un grand succès à cet égard, et cela depuis plus d'une vingtaine d'années. Il en va de même pour la Planification de l'emploi, notion nouvelle qui s'est acquise la réputation de faciliter à tous les niveaux l'adaptation aux besoins nouveaux d'un marché du travail en pleine évolution.

M. Cassidy: Madame la Présidente, je vous rappelle l'heure. Déjà 15 minutes se sont écoulées.

Mme McDougall: La Planification de l'emploi est un programme exceptionnel, cela ne fait aucun doute. Il est nouveau et encourage les collectivités et leurs industries à trouver des solutions opportunes aux défis que leur pose le marché du travail. Dans un environnement moderne, en permettant de s'adapter aux nouvelles perspectives qui s'offrent sur le marché, cette mesure se révélera inestimable.

Nous sommes persuadés que nous réussirons avec nos programmes actuels à nous adapter à la situation nouvelle causée par le libre-échange.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) demande à faire un rappel au Règlement.

M. Cassidy: Vous m'avez assuré aujourd'hui, madame la Présidente, que vous teniez à favoriser l'objectivité des débats à la Chambre des communes. Je voudrais vous rappeler que 15 ou 16 minutes se sont déjà écoulées depuis que la députée a pris la parole. Vous lui avez sans doute accordé une minute ou deux de plus parce qu'elle a été interrompue par d'autres députés, mais elle a assurément pris beaucoup trop de temps depuis, à moins que vous n'ayez décidé que les ministres ont le droit de terminer le texte qui a été préparé et rédigé à leur intention, alors que les députés ordinaires sont limités à 10 minutes. Je vous exhorte à mettre fin au discours de la ministre. Elle a dépassé de loin le temps dont elle aurait dû normalement disposer.

La présidente suppléante (Mme Champagne): On a fait un certain nombre de rappels au Règlement aussitôt que la ministre a essayé de prendre la parole. En réalité, la ministre a commencé son intervention à 15 h 48, et comme déjà une autre minute vient de s'écouler, je lui donne jusqu'à 15 h 59.